

ADAPTATION DES NORMES DE CONSTRUCTION APPLICABLES A LA MARTINIQUE

RÉUNION N°1 DU COMITÉ DE PILOTAGE

MARDI 22 JUIN 2021 – 14h30

Ref : BatiSolid/COPIL/001

Lieu : Bureaux Caraib-Moter – ZI de la Lézarde - Lamentin

Présents :

Gwladys BAUDEL – CERC (Directrice)
Paul-Louis BOURROUILLOU – CERC (Président de séance)
Jean-François CACLIN – Conseil Régional de l'Ordre des Architectes - CROAM
Didier DERIS - COBATY
Félix HAPPIO – CAPEB
Yann HONORÉ – CERC (Président)
Daniel LECURIEUX-LAFAYETTE – FFB Martinique
Grégory LEFEBVRE – DEAL
Yves SIDIBÉ – FFB Martinique
Yan SIDIBÉ – FFB Martinique
Florence TALPE – Association KEBATI
Frédéric VAUDELIN – DEAL

Par visioconférence :

Jean-Max LÉONARD – ILOM
Denise NEWTON - CAPEB / CERC (Trésorière)

Équipe AMO BatiSolid

Jean-Yves BONNAIRE
Élodie EUGÉNIA-CHARLOTTE
Emmanuel JOSEPH
Sébastien MICHEL

OBJET DE LA RÉUNION :

- Présentation et lancement de la phase 2 du projet d'adaptation des normes de construction applicables à la Martinique
- Installation du COPIL BatiSolid, organe ad-hoc de Gouvernance du projet

La réunion est ouverte par Paul-Louis BOURROUILLOU au nom de la CERC.
Un tour de table de présentation des participants est organisé.

Grégory LEFEBVRE retrace la genèse du projet d'adaptation des normes de construction applicables à la Martinique.

Le projet prend sa source dans un rapport du Sénat de juin 2017 qui mettait en lumière l'existence d'un corpus normatif inadapté et incohérent dans les DROM. Et surtout, ce rapport pointait l'absence des acteurs de ces territoires dans la fabrication des normes qui vont ensuite leur être appliquées.

L'événement Irma de septembre 2017 sur les îles du nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy), une catastrophe à 1,9 milliard d'euros pour les seuls biens assurés, va constituer un accélérateur pour cette démarche.

Deux objectifs ont été fixés à la CERC de Martinique :

- a) la production de contributions endogènes sur la question de la prise en compte du vent cyclonique
- et,
- b) le paramétrage d'une feuille de route pour la CERC, pour, dans une seconde phase de travaux, travailler sur les sujets normatifs identifiés par les professionnels comme étant prioritaires.

Les professionnels décideront de compléter cette commande du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) par des travaux sur l'impact sur les menuiseries extérieures des modifications envisagées pour les vitesses de base de référence du vent cyclonique.

Cette phase 1 du projet a été un grand succès tant par la très belle mobilisation des professionnels, que par la qualité des productions issues des différents groupes de travail (GT).

Ce succès allait être confirmé lors du premier séminaire de restitution BatiSolid d'octobre 2019 qui a rassemblé 160 personnalités et professionnels de la construction, puis par l'adoption par le CSTB et la DHUP dans un projet d'arrêté des principales propositions remontées par les professionnels martiniquais pour la prise en compte du vent cyclonique.

La mise en place d'une seconde phase de travaux normatifs a été retardée par l'épidémie de Covid 19 et la prise de décision tardive de certains financeurs.

Un projet ambitieux d'1,5 million d'euros est maintenant prêt à démarrer. Il est cofinancé par l'Etat via plusieurs dispositifs, la Collectivité Territoriale de Martinique, et Action Logement notamment.

Une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été retenue après appel d'offres.

L'équipe d'AMO BatiSolid est invitée à présenter le projet et ses enjeux.

Voir présentation en pièce jointe

Commentaires

Sur la finalité de l'exercice de production de référentiels techniques : annexes DROM dans les DTU ciblés ou écriture de référentiels sur le modèle des règles Antilles. Ne concerne que le bâti à construire pour le moment. Des dispositions intéressantes le bâti existant pourront être imaginées en cours de déploiement du projet. Insister lors des travaux sur le croisement des aléas, cyclone et séisme a minima. La validation par les organismes techniques nationaux est obligatoire (CSTB, BNTEC, AQC...).

Les normes de construction sont quasi exclusivement d'application volontaire. La bonne gestion de ce projet avec le secteur assurantiel est donc essentielle à sa réussite car les assureurs (et dans une moindre mesure les banquiers qui financent le bâti) deviennent de facto prescripteurs de la norme.

Le projet va s'étaler sur une période de 30 mois allant de juillet 2021 à décembre 2023.

AMO : La phase préparatoire de 2 mois va permettre de préparer le cadre de travail (notamment un système d'information et de gestion de projet dédié). Cette période va aussi permettre de remobiliser les experts contributeurs. L'idée est aussi de rechercher des synergies avec les professionnels de Guadeloupe. C'est une démarche de coopération inter-DROM déjà mise en œuvre lors des travaux sur le vent cyclonique.

Pour les réunions des groupes de travail (GT), l'AMO devra donner une visibilité trimestrielle aux experts contributeurs de manière à leur permettre une bonne gestion de leur agenda. Le projet va consister à ouvrir plusieurs « chantiers » qui avanceront parfois en parallèle.

Le COPIL BatiSolid valide les ambitions ultimes du projet :

- Répondre à des besoins et problématiques pratiques affectant le bâti territorial dans lequel les populations antillaises, vivent, travaillent, étudient...Permettre à ces populations de faire des choix plus éclairés en matière de construction en proposant à terme la mise en place d'un label de construction durable.
- Produire des référentiels et des recommandations techniques qui seraient reconnus et mis en œuvre par les professionnels locaux du secteur de la construction
- Permettre la reconnaissance de l'expertise scientifique et technique des professionnels antillais dans le domaine de la construction
- Créer des passerelles avec le monde de l'éducation et le monde universitaire – Installation de l'INSA dans les locaux du Lycée Schœlcher. Favoriser l'éclosion de doctorants en proposant des sujets de thèse en lien avec le projet d'adaptation normative.
- Développer des savoir-faire endogènes et les projeter dans l'environnement caribéen en prévoyant des actions de coopération – Cette seconde phase peut constituer l'amorçage d'un projet de coopération régionale sur financement INTERREG.
- Doter à terme la Martinique d'équipements de laboratoire pour expérimenter et tester les matériaux et techniques constructives résilientes. La Martinique devrait par exemple se doter d'une soufflerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

ACTIONS A VENIR

- CERC :
 - Compte rendu de la réunion n°1 du COPIL BatiSolid à envoyer par COURRIER + MAIL aux présents et absents ainsi qu'aux partenaires institutionnels DHUP, AQC, CTM, AFD etc.
 - Constituer et formaliser le COPIL BatiSolid de façon claire - Engagement des membres via des personnes physiques représentant les différents partenaires du projet.
 - Lancer les invitations à la réunion n°2 du COPIL (à prévoir avec la diffusion du compte-rendu de la réunion n°1) – Date et heure de la réunion n°2 : **mardi 31 août 2021 – 14h30**
 - Formaliser le contrat de l'équipe d'AMO.
 - Mettre en place une facilité de trésorerie avec la BRED pour gérer le BFR du projet sur sa durée globale.
 - Faire les appels de fonds prévus aux conventions auprès des financeurs du projet

○ AMO :

- S'assurer de la mise en place du cadre de travail et du système d'information projet en juillet et août 2021
 - Lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour les experts contributeurs courant juillet 2021 pour un début des réunions des GT en septembre 2021
 - Travailler sur la convention CERC / AFPS dans le cadre de la réalisation du guide de conception et de construction paracyclonique en zone sismique
 - Formaliser le cahier des charges de la stratégie de communication et consulter des prestataires potentiels. La stratégie de communication projet sera à présenter à la prochaine réunion du COPIL BatiSolid fixée **le mardi 31 août 2021 à 14h30.**
 - Préparer l'organisation d'une conférence de presse de lancement du projet courant septembre 2021
-

PIECE(S) JOINTE (S) AU COMPTE RENDU :

Présentation du projet – Phase 2 – Equipe AMO BatiSolid

Ce compte rendu comporte 4 pages.

[fin du document]